

BP COIFFURE

Diplôme de niveau 4 - RNCP 38231 *

Modalités d'accès :

En alternance :

Entre 15 et 29 ans, en contrat d'apprentissage*

***Aucune limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés**

Après 29 ans, en contrat de professionnalisation pour :

les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH, ou bénéficiaires d'un contrat aidé.

En formation continue : non accessible



Pré-requis / Modalités d'inscription :

Etre titulaire du CAP Coiffure

Pour l'alternance, il est nécessaire de trouver un employeur souhaitant vous recruter en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le CFA dispose d'un service relation entreprise qui peut vous accompagner dans vos recherches.

Durée et coût :

La formation dure 2 ans. Un parcours personnalisé allongé est possible après entretien individuel de positionnement.

Formation **gratuite et rémunérée** entre 57% et 100% du SMIC (selon l'âge)

Objectifs : Compétences et Aptitudes

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle. Il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable de coiffage.

Compétences : Création, Couleur coupe, Coiffage, Modification durable de la forme d'une coiffure, Coiffure événementielle, Coupe homme et entretien du système pilo-facial, Vente Conseil, Management et gestion d'un salon de coiffure.

Déroulé de la formation :

Modalités pédagogiques : formation en présentiel et en alternance dans une entreprise.

Enseignement professionnel (Pratique, Technologie, Biologie et Gestion) : 28 heures/semaine

Enseignement général (Français et Arts appliqués) : 7 heures/semaine

Moyens : Atelier professionnel équipé et rénové, salles de formation générale, salle informatique

Pédagogie : formateurs expérimentés et professionnels, livret de suivi d'apprentissage.

Prise en compte des difficultés d'apprentissage éventuelles avec possibilité de bénéficier d'un parcours de formation individualisé.

Modalités d'évaluation :

Epreuves ponctuelles en fin de formation

Acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37553/>

Poursuite d'Etudes :

BTS Métiers de la coiffure

MC Visagiste, BM Coiffure



Taux de réussite à l'examen BP Coiffure 2023 : 83.5%

Pour 37 candidats présentés



Taux de poursuite d'études après le BP Coiffure : 0%



Le CFA :

Avec 40 ans d'expérience en matière de formation et d'alternance, la Faculté des Métiers/École Hôtelière de Cannes prépare 800 jeunes et adultes par an à des diplômes d'État allant du CAP au BTS, dans les domaines suivants : Métiers du Commerce, Métiers du Tourisme/Hôtellerie/Restauration, Métiers de l'Artisanat.

Pourquoi se former chez nous ? :

- Un réseau de + de 600 entreprises partenaires qui nous font confiance
- Un taux de 82% de réussite aux examens
- Un accompagnement personnalisé et un suivi individuel avant, pendant et après votre formation
- Une équipe pédagogique impliquée et expérimentée
- Des effectifs réduits en atelier pratique favorisant les apprentissages
- Des plateaux techniques performants et neufs
- Un partenariat exclusif avec la ville de Cannes
- Des actions de mobilité internationale

Emploi

**Taux d'insertion
professionnelle 2023 : 87%**

**Même métier : 96%
Autre métier : 4%**



Nous sommes là pour vous aider !

Après entretien avec le référent handicap du CFA, nous pourrions vous proposer :

- Un parcours de formation personnalisé : horaires aménagées, supports de cours adaptés, allongement éventuel de la durée de la formation ...
- La mise à disposition de matériel adapté
- Un accompagnement pour les demandes d'aménagement des examens

Contacts :

Faculté des Métiers / École Hôtelière de Cannes
54/56 rue de Cannes - 06150 CANNES LA BOCCA

Accueil / Standard : 04.93.90.43.53
Service inscriptions : 04.93.90.43.50
Service contrats / Relations entreprises : 04.97.06.44.19 / 04.89.82.23.59
Référent handicap : 04.89.82.22.58
Service formation continue : 04.97.06.47.78 / 04.97.06.49.76

 contactcfa@ville-cannes.fr

 facultedesmetiers.cannes.com

 [facultedesmetiersdecannes](https://www.facebook.com/facultedesmetiersdecannes)

 [faculte_des_metiers_cannes](https://www.instagram.com/faculte_des_metiers_cannes)